



COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

REUNION DU COMITE DIRECTEUR 08 NOVEMBRE 2014

Sur convocation du Président, le Comité Directeur du CD 87 s'est réuni le 08 novembre 2014, salle Blanqui à la Mairie de LIMOGES [87].

Etaient présents : Marc DRUTEL, Paul-Louis LAFONT, Christophe GERMANNAUD, Pascal CHARBONNIAUD, Cédric BREUIL, Raphaël AUDUSSEAU, Jean-François FAYEMENDY, Eric DUVERNEUIL, Olivier JAYAT, Lionel DOUDET, Jean-Louis LOIREAU, Antonio ARANTES, Loïc LACOUCHIE, Max GONON.

Etaient excusés : Guillaume BREGEAT, André JANDAUD.

Le Président ouvre la séance à **09h45** et entame l'ordre du jour.
Le nombre de votants est de **14**.

1 – BILAN FINANCIER AU 08.11.2014

a. Liste des mouvements encore à venir sur fin 2014:

Dépenses :

- Bulletin CD 2014 : ± 1250 euros (idem années précédentes).
- Dotation critérium : 3 x 200 euros
- Subvention championnats 2014 : Le bureau a entériné le principe d'une subvention uniquement pour les jeunes pêcheurs et les pêcheurs handicapés (le montant des subventions sera ajusté pour équilibrer le budget global du CD).

Recettes :

- Publicités Bulletin et Site Internet.

Rem. : 5x10 euros restent encore à collecter auprès de 5 pêcheurs ayant participé à la Coupe de France Feeder (E. Duverneuil / T. Manesse / C. Chervy / B. Remi / M. Letscher).

b. Discussions autour du budget 2015 :

- A surveiller de près, les futures subventions 2015 : Les critères d'attribution CDOS risquent à priori encore se durcir. Proposition du COMDIR : demande de subvention commune CD87 + Clubs intéressés. CE sera à discuter lors de l'Assemblée Générale 2014.
- Subvention 2015 au club SPP87 pour sa participation au championnat du monde des clubs en Slovaquie : Le bureau a entériné le principe d'une subvention de 1000 euros qui sera versée au cours du 1^{er} semestre 2015.

2 – AVANCEMENT DU BULLETIN

Il est en cours de finalisation par A. Monteaux qui aura, une fois de plus, assuré son élaboration à 100%.

Les demande de subventions vont être adressées aux partenaires du CD (action M. Drutel / L. Lacouchie).

3 – BILAN 2014 – VŒUX A PRESENTER A L'AG

Bilan sportif 2014 très satisfaisant :

- Grand Chelem au niveau des titres régionaux (5 titres remportés sur 5 titres possibles)
- Plus de 40 licenciés engagés dans des championnats nationaux avec un bilan des plus positifs : de multiples montées au niveau supérieur et de nombreux maintiens, 13 podiums, 4 titres.
- Efficacité d'organisation des principaux championnats 2014 confiés au CD 87 (succès pour D3 Nationale à Bujaleuf, Régional Vétérans à Saillat, Régional Feeder à saint Pardoux...).

Toutefois, il est préoccupant de constater :

- Une diminution du nombre moyen de participants lors de nos concours critérium (Moins d'une quarantaine l'année dernière).
- Une baisse de nos subventions globales (moins de 2000 euros en 2014)

Analyse et vote des vœux à présenter à l'A.G 2014 :

Aucun vœu provenant d'une section concours n'a été reçu au 08/11. Seul Jean-Pierre Samie avait transmis au président du CD un courrier avec des propositions d'évolution visant à pérenniser la pêche de compétition en Haute-Vienne.

4 – EVOLUTION DU CRITERIUM

Le constat est connu et une discussion s'engage sur les réformes envisageables pour améliorer le fonctionnement du CD, le critérium en particulier. Divers aménagement font l'objet d'un examen détaillé.

Après un débat aminé, l'ensemble du COMDIR décide de mettre au vote les propositions de modifications envisagées (la *Charte du Critérium* sera mise à jour en accord avec les décisions adoptées).

- A) Réduction du nombre de concours inscrits au Critérium : limitation à 10 épreuves avec une seule manche critérium par jour (cf. nouvelle proposition de calendrier en pièce jointe) => **évolution retenue à l'unanimité.**
- B) Nombre de manches comptant pour le classement final : A l'issue des votes successifs, le COMDIR fixe à 8 manches le nombre pris en compte pour classement final du critérium => **évolution retenue à une assez forte majorité.**
- C) Modulation de la durée des manches : Durée maximale portée à 5 h => **évolution retenue à l'unanimité.**
Même si le choix de la durée des concours reste à l'appréciation des organisateurs, le CD recommande l'organisation de manches de 4 ou 5 h qui se tiendraient entre la fin de la matinée et le milieu de l'après-midi (début : entre 11h et 12h / fin entre 15 et 16 h).
- D) Qualification au championnat 1^e Division 87 par le biais du Critérium : A l'issue de différents votes successifs, le fonctionnement actuel (D3 ouverte à tous / 3 qualifiés directs en D1 via le critérium) est maintenu **à une forte majorité.**
- E) Suppression de la finale du critérium => **décision prise à la majorité.**
- F) Possibilité de modulation de la dotation : Libre choix de la dotation laissé à l'organisateur avec toujours l'obligation de reverser l'ensemble des droits d'inscription reçus. Pas d'obligation de lot à chacun des participants mais => **évolution retenue à une forte majorité.**
- G) Modulation de la quantité des esches : Quantité maximale d'esches animales portée à 2 l. et quantité maxi fouillis porté à ½ l. Quantité maximale de farines 15 l => A l'issue de votes successifs, ces nouveaux maximums sont **adoptés à une forte majorité.**
- H) Modification du règlement des concours avec possibilité d'ouverture au FEEDER => **refusé à une forte majorité.**

Autres sujets évoqués à propos de l'organisation du critérium :

- Droits d'inscription : possibilité de les moduler suivant la durée de l'épreuve (10 € pour 4h / 12 € pour 5 h) ? pas de décision prise par le COMDIR dans le feu d'une discussion "animée"... sujet à reprendre ultérieurement.
- Sélection des parcours : Le COMDIR préconise aux organisateurs de faire preuve de bon sens lors de la sélection des parcours (éviter de pêcher dans des endroits vides !!!). Le bureau est toutefois conscient de les organisateurs ont leurs propres contraintes (liens avec AAPPMA, parcours trop éloignés pour les organisateurs...) Lors des prochaines réunions de COMDIR, une réflexion sera menée pour voir comment tester de nouveaux parcours et les incorporer dans le futur au calendrier du CD87, s'ils donnent satisfaction. Des dates sont maintenant libres dans le calendrier et doivent permettre de faire des essais.
- Dates optimales pour les concours : Certains membres du bureau penchaient pour un allongement de la période des concours « critérium » (1 à 2 concours par mois maxi pour ne pas surcharger certaines périodes et susciter l'envie tout au long de l'année). D'autres prônaient pour un resserrement des compétitions sur la période estivale (meilleure période pour la pêche, activité professionnelle moindre lors de la période des vacances). Le nouveau calendrier « consensuel » est basé sur un étalement des concours entre fin avril et début septembre.

Conclusion générale sur cette question à l'issue de la discussion: Le Comité Directeur du CD a conscience d'être dans l'expérimentation sans garantie du résultat... En fonction des effets positifs ou négatifs, le COMDIR se laisse la possibilité de réétudier de nouvelles évolutions fin 2015.

5 – PROJET DE CALENDRIER 2015 (à consulter sur le site)

Ce calendrier sera consolidé en fonction des derniers retours des clubs non reçus à ce jour (TS87, LCSB...) et en fonction du calendrier de la FFPSC et des autres CD du Limousin.

6 – QUESTIONS DIVERSES

a. Organisation matérielle de l'AG :

L'AG sera organisée le 13 décembre à la mairie de Limoges de 19h30 à 22h salle Blanqui n°2.

Le pot de fin d'AG sera offert par le SPP87. Le bureau souhaite recevoir une estimation du nombre de participants par section concours pour début décembre au plus tard.

Par ailleurs, le CD invitera les personnalités suivantes à l'AG:

- Responsables d'AAPPMA ayant contribué aux concours Critérium 2014 ou aux Championnats du CD87 : C. Dumas & AAPPMA Bujaleuf - M. Chabassier & AAPPMA Ladignac - AAPPMA Saint-Cyr - M. Rouffanche & AAPPMA La Populaire - AAPPMA Ambazac - AAPPMA Rochechouart - D. Eudenbach et G. BOUCHET & AAPPMA La Truite Montmailler.
- Marcellaud, Président CDOS 87.
- P. Duchez, Président de la Fédération AAPPMA Haute-Vienne.
- V. Caillaudaux, Directeur du Lac de Saint-Pardoux.
- G. Guérin, responsable des services Techniques, Mairie de Limoges.

b. Collecte des Palmarès 2014 destinée à la FFPSC : Date limite fixée au 15/11.

c. Qualifiés pour les championnats régionaux 2014:

Dernières infos FFPSC :

- D3 Nat mixte : 6 qualifiés (P. JACQUES / C. LAMARGUE / P. LAMARGUE / L. LACOUCHIE / P. LAGARDE / JL CHAPUT).
- D3 Nat Moulinet : 4 qualifiés (Y. LONGEN / P. AUGER / J. GAUDOIN / P. JUSTICIA)
- D2 Nat Plombée : Nb qualifiés encore à préciser.

d. Organisation des compétitions en 2015 sur Lac de Saint Pardoux

Rencontre avec Directeur Lac de Saint Pardoux prévue sur fin novembre/début décembre pour discuter du calendrier 2015 et des modalités envisageables (nouveaux secteurs, chemins d'accès, mise à disposition d'une salle).

e. Assemblée Générale Extraordinaire de la FFPSC :

Une AG Extraordinaire de la Fédération nationale est convoquée le 30/11 à Niort (objet : fusion des 3 fédérations de Pêche Sportive). Le CD87 sera représenté par Marc DRUTEL (D'autres personnes éventuellement intéressées sont les bienvenues).

f. Candidature du CD 87 pour un championnat de France en 2015 :

La possibilité d'une candidature du CD87 (St-Pardoux ou Bujaleuf) pour la D2 Nationale feeder sera étudiée dans les prochaines semaines (sous réserve que le Comité Aquitaine ne soit pas intéressé).

g. AAPPMA de Ladignac :

Michel Chabassier nous a dernièrement informés que l'AAPPMA de LADIGNAC ne souhaitait plus organiser de concours critérium dans les prochaines années et – surtout – qu'elle risquait de disparaître en 2016 lors des prochaines élections, faute de candidats au bureau.

Compte-tenu de l'excellente qualité des relations que le CD 87 entretient avec l'Association, c'est un constat bien attristant, et nous le déplorons.

La séance est levée à 12h15.

LE SECRETAIRE,

Christophe GERMANNAUD

LE PRESIDENT,

Marc DRUTEL